



Le 22 septembre 2016

Mme SELEZNEFF
DG HOP!
30 avenue Léon Gaumont
75990 PARIS

UNAC
3 place de Londres
95727 Roissy Charles de Gaulle

Objet : lettre ouverte à la Direction

Madame,

En date du 16 septembre, vous avez adressé une note d'information à l'attention des PNT. Nous ne pouvons que regretter que vous n'ayez pas jugé nécessaire d'adresser cette lettre à l'ensemble du personnel de l'entreprise, et notamment des PNC qui seront les premiers concernés par une chute d'activité et de rémunération liée au départ des PNT vers AF/TO.

Vous indiquez dans ce courrier prendre « en compte également la situation des PNC » dont acte.

Vous précisez également que toutes « les directions concernées sont mobilisées sur ce projet en poursuivant un triple objectif :

- ✓ satisfaire au maximum le souhait de départs vers AF exprimé par les pilotes,
- ✓ proposer des opportunités de mobilités promotionnelles ou de changement d'avions aux pilotes de HOP!
- ✓ assurer la qualité de notre exploitation en toute sécurité. »

Nous vous demandons de poursuivre 2 objectifs supplémentaires :

- ✓ satisfaire au maximum le souhait de départs vers AF exprimé par les PNC.
- ✓ maintenir l'activité et la rémunération des PNC HOP!

Nous restons à votre disposition pour vous aider à régler les modalités de départ des PNC HOP! vers AF.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Marine TIFFAY DS UNAC
Rodolphe AUCLIN DS UNAC